



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

suicide

Question écrite n° 42005

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le grave problème que constitue le suicide. Le suicide est la première cause de mortalité pour les vingt-cinq/trente-quatre ans dans notre pays : en effet, chaque année, il y a 12 000 morts et 165 000 tentatives. Force est de constater que le taux de suicide a triplé depuis les années 1970 pour les moins de vingt-quatre ans. C'est là la deuxième cause de mortalité pour cette tranche d'âge, pour laquelle il faut compter un taux de 3,7 % pour les quinze/dix-neuf ans. Au total, la France occupe la première place en Europe pour la mortalité par suicide chez les quinze/vingt-quatre ans. Elle a donc, en réaction, lancé un programme national de prévention du suicide, principalement axé sur les jeunes adultes et les adolescents. Celui-ci a pour but de faire passer en trois ans le nombre de suicides en-dessous de la barre symbolique des 10 000 morts par an, en France. Compte tenu de la gravité des chiffres avancés, elle souhaiterait qu'elle lui communique l'état d'avancement du programme national de prévention du suicide en ce début d'année 2000.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42005

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2000, page 1101